

# Rapport d'activité

Assemblée gestionnaire de contrôle

29 juin 2021

2  
0  
2  
0



Fédération  
des Centres Sociaux  
et Socioculturels de  
Moselle



# La Fédération des Centres Sociaux de Moselle



Centre Socioculturel Gilbert Jansem  
MARLY



Centre Socio Culturel Imagine  
SEREMANGE ERZANGE



CENTRE SOCIOCULTUREL  
SARREBOURG Centre Socioculturel  
SARREBOURG



UASF Cité Sociale  
FAMECK



Centre Social Arc en Ciel  
METZ



ATEJ  
Terville



Association Les Grands Chênes  
THIONVILLE VEYMERANGE



Centre Social Pierre Julien  
HOMBURG-HAUT



Carrefour Social et Culturel Le Creuset  
UCKANGE



Centre Social Marcel Martin  
FOLSCHVILLER



Centre Socioculturel  
SARREGUEMINES



Le Quai Centre Social et Culturel du Sablon  
METZ



Centre Social Jean Morette  
FAMECK



Centre Social Jacques Prévert  
THIONVILLE



Centre Social Ô Couleurs du Monde  
YUTZ



Centre Social La Moisson  
FLORANGE



Centre Socio-culturel  
Espace Arc en Ciel  
KNUTANGE



Centre Socioculturel Espace de la Grange  
METZ



Centre Social La Clairière  
HAYANGE



Centre Social et Culturel L'Escalier  
MOYEUVRE GRANDE



Centre Le Lierre  
THIONVILLE



Centre Socioculturel Le Sillon  
BOULANGE



**20 centres sociaux et socioculturels**  
**1 association de développement social local**  
**1 Espace de Vie Sociale**



## Un réseau pour réfléchir sa Fédération et le sens de l'action collective

Deux représentants, un administrateur et un salarié, de chaque centre social fédéré se réunissent en Assemblée gestionnaire : **réflexion – contrôle – orientation**, trois fois dans l'année. De cette assemblée gestionnaire est issu un conseil d'administration composé de 13 membres, dont 2 membres « ressources » cooptés, un administrateur de la Caisse d'Allocations Familiales de la Moselle et un Conseiller Départemental de la Moselle soit au total **15 membres**.  
 En 2020, le réseau a élu une nouvelle présidence : Monsieur Patrice WINZENRIETH – Centre Social Gilbert Jansem Marly et de nouveaux membres aux postes clefs du Conseil d'Administration. Trésorier : Mohamed BOULAKDOUR – Centre Social Pierre Julien – ACCES Hombourg-Haut

Secrétaire : Isabelle RACH – Centre Socioculturel Imagine Serémange Erzange  
 La FDCSM a réuni dans ses instances fédérales en 2020 :  
 ✍ **31 centres sociaux et EVS** présents ou représentés, soit une moyenne de 15 structures par réunion, 53 personnes en présentiel et/ou distanciel, soit une moyenne de 26 personnes par réunion pour les deux assemblées gestionnaires réalisées en 2020. L'assemblée gestionnaire de « Réflexion » réalisée d'ordinaire en mars/avril de chaque année a été annulée en raison de la crise sanitaire.  
 ✍ **92 administrateurs** présents ou représentés, en présentiel et/ou distanciel, soit une moyenne de 10 personnes par réunion pour les **9 conseils d'administration**.

## Quelques chiffres fédéraux en 2020

5 Centres sociaux accompagnés  
 678 heures

436.50 heures de visioconférences

27 Stagiaires formés, soit  
 3748 heures Stagiaires

22 Réseaux de Professionnels,  
 Soit 294 salariés réunis

1 nouveau site fédéral  
<https://moselle.centres-sociaux.fr/>

1 nouvelle salariée embauchée en contrat d'apprentissage  
 Pauline Caulier



L'implication de la FDCSM au sein de l'Union Régionale des Centres Sociaux et Socioculturels du Grand Est s'est poursuivie en 2020, pour le maintien et le développement des partenariats structurants pour les centres sociaux au niveau régional.

**Qu'est-ce que ce la produit ?**

1. **Une coopération étroite avec les services de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale Grand Est (DRDJSCS),** dans le cadre d'une convention signée en décembre 2019, pour un projet d'expérimentation territoriale relative au « Plan ambition Jeunesse, stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté » sur le territoire de la Moselle Est. L'expérimentation est associée à un soutien financier pour construire une démarche d'animation partenariale territoriale originale. Pour illustrer ce parcours une vidéo est en ligne sur le site de la fédération des centres sociaux de Moselle : <https://moselle.centres-sociaux.fr/>
2. **Un partenariat mis en place par l'action des fédérations locales, avec les services du Conseil Régional Grand Est .** L'Union Régionale a signé une convention qui permet aux centres sociaux de soumettre des projets dédiés à l'engagement et à la citoyenneté pour les jeunes de 15 - 29 ans.

75 000 € en 2020 ont été dédiés au sein d'une enveloppe « tête de réseaux centres sociaux », dont 4 centres sociaux fédérés mosellans et la fédération ont bénéficié à hauteur de **20 636 €.**

La Fédération de Moselle fait partie du réseau de la Fédération des Centres Sociaux de France. Etre fédéré – ou se fédérer – est un acte politique qui atteste la reconnaissance des buts communs, le choix de les partager, l'existence d'une volonté commune d'en poursuivre la construction collective, en référence aux valeurs de notre réseau. La Fédération de Moselle travaille en coopération avec la FCSF et d'autres fédérations de France et d'Outre-Mer sur plusieurs projets : la Qualification des acteurs, l'accès aux vacances, le développement de l'engagement des jeunes, la promotion du projet centre social auprès des élus nationaux, le Congrès des Centres Sociaux, le conventionnement CNAV, le partage des questionnements, des réflexions, des informations - ressources - protocoles sur la période inédite de crise sanitaire.



<p><b>109 Centres sociaux et Socioculturels Grand Est regroupés</b></p>	<p><b>1250 Centres sociaux et socioculturels fédérés</b></p>
---	--



## 2020 ⇒ 6ème année de notre projet fédéral : des ajustements opérés au regard des contextes en transformation et face à la situation sanitaire inédite

Lors de l'Assemblée Gestionnaire de réflexion de mars 2019, notre réseau a identifié des priorités fédérales qui viennent réajuster et/ou conforter le projet fédéral. En 2020, certains objectifs ont été empêchés, cependant ils se maintiennent sur la période 2019 – 2022 :

- ⊗ *Renforcer la qualification des acteurs des centres sociaux fédérés (administrateurs, chargés d'accueil, animateurs, référents familles).*
- ⊗ *Renforcer les compétences et les postures professionnelles : multiplier les réseaux d'échanges d'expériences et de pratiques, développer la formation en situation de travail, en direction des agents d'accueil et des référents familles.*
- ⊗ *Développer l'accompagnement fédéral territorial des centres sociaux sur les projets dédiés à la participation citoyenne des habitants dans les questions qui les concernent, en direction des publics ou collectifs suivants : séniors/*
- intergénérationnel, famille parentalité, jeunes, conseils citoyens, comités d'usagers.*
- ⊗ *Communiquer, faire la démonstration de ce que font les centres sociaux sur les territoires, identifier leur impact social sur les conditions de vie des usagers et de le faire savoir (promouvoir les actions qui fonctionnent, rendre SENACS plus pertinent, développer les outils numériques au service du projet et des habitants).*
- ⊗ *Renforcer les coopérations avec la Caf et les partenaires de l'animation sociale au niveau départemental et au niveau local.*

**54 participants**  
Elus associatifs, salariés et partenaires

*Action collective : faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice.* 2 sessions réalisées sur le territoire d'Hombourg-Haut. La formation est « territoriale » et réunit les partenaires du Centre Social Pierre Julien- ACCES. 18 stagiaires se retrouveront en mai 2021 pour la dernière session.

*Fonction employeur « dispositifs de formations » en coopération avec Uniformation et la CPNEF.* Temps d'informations et d'échanges qui présentent les critères et les modalités d'accès aux fonds de la formation professionnelle. **16 salariés** ont participé à cette formation –information en distanciel.

*Accompagner la reprise d'activité des structures de la branche Alisfa.* Formation mixte proposée suite au confinement et ce, dans

le cadre d'un dispositif mis en place par la CPNEF. 2 sessions ont eu lieu en juillet et septembre 2020 sur 3 sites (Sarrebouurg, Thionville, Fameck/Hayange). **20 participants salariés et bénévoles** ont suivi cette formation en présentiel, qui avait pour objectifs :

- ☛ S'appuyer sur son vécu de la crise COVID 19 et s'inspirer des apprentissages personnels,
- ☛ Identifier les ressources qui ont été aidantes et savoir les mobiliser dans son activité professionnelle et bénévole,
- ☛ S'appuyer sur les capacités du groupe à être créatif pour imaginer les activités prochaines et développer un processus d'accueil des publics dans le cadre des nouvelles règles sanitaires,
- ☛ Poser les souhaits et la vision d'un nouvel environnement de travail et co-créer de nouveaux liens pour engager la transformation.

**73 heures**  
Conventionnées  
DEJEPS et BPJEPS

*Le partenariat avec l'UFCV Lorraine*  
Ce partenariat permet à la fédération de poursuivre son investissement dans le développement des compétences, des métiers de la branche professionnelle en adaptant les contenus des formations diplômantes aux réalités des structures, en impliquant davantage de professionnels

dans les jurys de certification, en développant et en accompagnant le tutorat dans les centres fédérés. En 2020, la fédération a animé des modules pédagogiques **BPJEPS Loisirs Tous Publics** pour **24,5 heures**, et **DEJEPS, spécialité animation socio-éducative et culturelle, mention développement de projets, territoires et réseaux**, pour **48.5 heures**. Les 2 diplômes accueillent plusieurs stagiaires salariés de notre réseau.

**11 demandeurs d'emploi**  
**300 heures théoriques**  
**100 heures stage pratique**

*La Préparation Opérationnelle à l'Emploi Collective (POEC)*

Ce dispositif a pour but de favoriser la réinsertion durable de demandeurs d'emploi en leur permettant d'acquérir, par une formation théorique et pratique de 400 heures, les compétences requises pour occuper des emplois correspondant à des besoins de recrutement identifiés sur un territoire par les centres sociaux et les associations Alisfa.

lister les emplois à pourvoir dans les accueils collectifs de mineurs organisés par les centres sociaux et associations Alisfa partenaires du dispositif.

La formation a démarré le 19 décembre 2019 à Terville et a pris fin le 05 juin 2020 dans les locaux de l'ATEJ pour la partie théorique et dans les centres sociaux des agglomérations de Portes de France - Thionville et Val de Fensch pour les stages pratiques.

11 stagiaires ont suivi l'ensemble des 400 heures de formation. 8 stagiaires ont trouvé un emploi dans les 6 mois suivant la fin de la formation .

**Aller vers 2021**

*Action collective : faire émerger et animer des actions collectives à visée émancipatrice.* Une nouvelle action interdépartementale se réalisera sur

le territoire alsacien, de mai à octobre 2021 pour un groupe de 25 stagiaires.

*Formation « Référents familles et animateurs-trices familles »*  
Formation réfléchiée avec les référents familles, à la lumière du savoir expérientiel des référents en poste. Cette action débutera en septembre 2021 et se réalisera au Quai Centre Social et Culturel du Sablon à Metz.

*Démarche certification « Qualiopi ».* La FDCSM, organisme de formation, « datadocké » depuis 2017, est entrée dans une démarche nationale de certification « Qualiopi » imposée par la loi pour « la liberté de choisir son avenir professionnel », réforme votée en 2018). Démarrée fin 2020, L'équipe fédérale poursuit sa préparation aux échéances de mises en conformité de l'organisme de formation fédéral et organise sa stratégie qualité au service du réseau

départemental, régional et national.

**POEC.** Une nouvelle action débutera en septembre 2021.

**Formation administrateurs :** Formation construite au niveau régional et comprend 5 séances, autour des missions et des modes d'action du centre social, ainsi que des moyens et de l'organisation associative, au service du projet social.



**L'organisme de formation fédéral : un outil au service de la qualification des acteurs-trices et des projets des centres sociaux de Moselle et du Grand Est.**

- ✓ Pour maintenir cet outil, le CA fédéral et l'Assemblée Gestionnaire ont acté en 2019, l'entrée dans une démarche de certification.
- ✓ Rappel du cadre réglementaire : réforme de la formation professionnelle, la Loi "pour la liberté de choisir son avenir professionnel" - Loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 - impose aux organismes de formation une certification qualité en référence au référentiel Qualiopi constitué de 7 critères et 32 indicateurs auxquels l'organisme de formation (OF) fédéral doit répondre pour le 1er janvier 2021.
- ✓ La FDCSM est inscrite dans un groupe inter organismes de formation, dans lequel se retrouvent les organismes de formation fédéraux de France, il est animé par la FCSF. Il permet le partage et la conception collective d'outils, l'identification collective des actions d'améliorations et le ressourcement des référents pédagogique/administratif/handicap.
- ✓ L'équipe fédérale est accompagnée depuis novembre 2020 jusqu'à juin 2021, dans le processus pour poser le fonctionnement de l'organisme de formation et maîtriser les attentes du Référentiel National Qualité Qualiopi.
- ✓ L'audit de certification est prévu pour juillet 2021.
- ✓ Une commission dédiée a été créée pour suivre la démarche, rendre compte au conseil d'administration et mettre en place l'amélioration continue
- ✓ La démarche est exigeante pour l'équipe salariée et les administrateurs-trices référents. De nouvelles procédures de travail sont mises en place, elles viennent renouveler la pratique, les méthodes, l'organisation et apportent une montée en compétences de l'équipe fédérale.
- ✓ L'enjeu est important pour la fédération et le réseau, toute l'énergie et les moyens nécessaires sont engagés pour permettre l'aboutissement positif du processus.
- ✓ L'embauche d'un-e chargé-e de mission formation fédérale est prévue en début d'année 2021. Une demande de soutien au fonds mutualisé de la FCSF sera réalisée, ainsi qu'une demande d'aide à l'emploi auprès de la Région Grand Est pour soutenir le poste.
- ✓ Cette embauche a pour objectif de permettre le déploiement des actions de formation et des partenariats avec de nouveaux acteurs de la formation, dans le respect des exigences du référentiel.

## Renforcer les compétences et les postures professionnelles

**294 professionnels**  
**22 réunions**

**pour les directeurs/trices ⇒ 18 structures, soient 144 personnes ont participé aux 9 rencontres** – présentiel ou distanciel (6 et 27 mars, 3, 8, 17 et 24 avril, 5, 15 et 29 mai, 19

juin, 27 septembre et 13 novembre 2020) :

- ☛ Actualités des centres sociaux, des EVS et de leur territoire : *les protocoles, la RH, le nouveau régime de complémentaire santé et autres sujets* ; échanges techniques, obstacles rencontrés, ressources partagées.
- ☛ Accompagnement—veille informative—soutien aux équipes face à la situation sanitaire : *recueil des besoins des structures et des territoires ; informations techniques fonction employeur (dispositif d'activité partielle, gestion des congés, absences, protection des salariés, dispositifs formation...)* ; *relations partenariale dans la période*

**Pour les référents familles et animateurs-trices ⇒ 20 structures, soient 68 personnes ont participé aux 4 rencontres**—présentiel ou distanciel (11 février, 14 mai, 4 juin et 16 octobre 2020)

- ☛ Actualités des projets ACF et des centres sociaux
- ☛ Actualités du réseau : *fédération départementale, régionale et nationale ; formations ; événements (plan pauvreté), point sur les appels à projets (CARSAT, ANCV...)*
- ☛ Ateliers méthodes et pratiques des référents et animateurs/trices familles dans les structures de l'animation sociale

**Pour les animateurs-trices jeunesse ⇒ 10 structures, 51 personnes ont participé aux 5 rencontres**—présentiel ou distanciel (19 mai, 11 juin, 9 octobre, 12 novembre et 15 décembre 2020) :

- ☛ Actualités des territoires
- ☛ Situation sanitaire : *impacts de la pandémie, du confinement sur les publics ; adaptation des pratiques professionnelles dans le cadre de la pandémie ; confinement, déconfinement, du point de vue des jeunes,*

*de crise sanitaire ; diffusion de fournisseurs de protection sanitaire ; veille protocoles et adaptations ; préparation collective de la reprise d'activité et été 2020...*

- ☛ Actualités fédérales départementales, régionales et nationales
- ☛ Appels à projets : *ANCV, Conseil Régional, Conseil Départemental...*
- ☛ Point sur les partenariats stratégiques et structurant pour le réseau : *expérimentation jeunesse, expérimentation territoriale, SENACS, Fonjep, Dispositifs du Conseil Régional*
- ☛ Agenda formation, ressourcement et vie associative du réseau départemental, régional et national
- ☛ Service civique et SNU : le modèle change, quelles transformations pour le réseau ? intervention de Nicolas HAUSSY de la DDCSIS Moselle.
- ☛ Situation sanitaire : *Partage de pratiques et d'expériences : les ajustements faits dans les actions au regard du contexte de crise sanitaire*
- ☛ Actualités fédérales départementales, régionales et nationales : *formations pour accompagner les équipes dans la reprise : propositions CPNEF et Uniformation ;*
- ☛ Point sur les partenariats stratégiques et structurant pour le réseau : *ANCV, CARSAT, Région Grand Est, Education Nationale.*
- ☛ Agenda formation et ressourcement du réseau départemental et régional.
- ☛ *des parents, des équipes ; Retours d'expériences positives menées avec les jeunes, pendant et hors confinement depuis mars 2020*
- ☛ Accueil des collègues récemment embauchés dans les centres sociaux fédérés
- ☛ Retours sur les animations de l'été, la rentrée de septembre
- ☛ Réseau Jeunes Mosellans 2020
- ☛ Réflexion collective sur des nouveaux modes de collaboration, notamment via les outils numériques.

**Pour les coordinateurs-trices/animateurs-trices enfance/jeunesse** ⇒ **14 structures, 19 personnes ont participé aux 2 rencontres**—distanciel (15 mai, 19 juin 2020) :

- ☛ Actualités des territoires
- ☛ Situation sanitaire : « *la situation et le confinement, de mon point de vue, pour le territoire et les habitants, ça produit...* » ; *Vos perspectives : « Demain, le déconfinement pour les centres sociaux, il serait bon que... » ; Vos perspectives : « comment ajuster les actions et accompagner les équipes ? »*

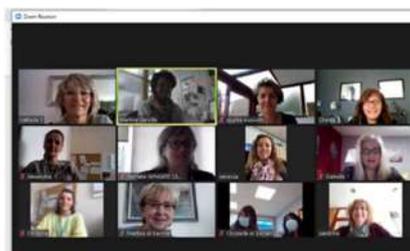
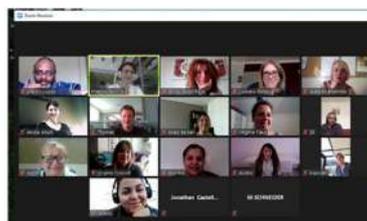
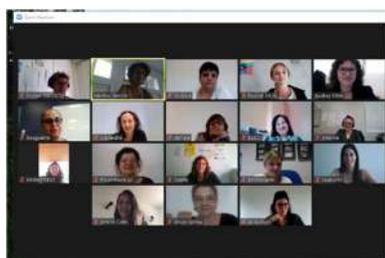
**Pour les secrétaires/chargé.e.s d'accueil** ⇒ **13 structures, 20 personnes ont participé aux 2 rencontres**—distanciel (5 juin et 6 novembre 2020) :

- ☛ Actualités des territoires
- ☛ Situation sanitaire : *Recueillir les actions « alternatives » réalisées en confinement et déconfinement : supports, modalités, messages à construire en direction des partenaires ; préparation de l'été : « dans notre centre social ce sera... » ; Travaux en groupes : partage et inspi-*

**100% de ces réseaux ont été maintenus en 2020 et repositionnés en distanciel en raison du confinement, la fédération a accompagné la prise en main des supports de visio conférence**

**Aller vers 2021**

**Poursuite de l'ensemble des réseaux.  
Reprise du réseau des administrateurs-trices.**



## Maintenir l'accompagnement fédéral

**5 Centres sociaux accompagnés sur site et en distanciel  
678 heures**

Les centres sociaux fédérés ont la possibilité de solliciter la FDSCM pour des appuis méthodologiques et techniques dans l'élaboration de leur projet « centre social », ainsi que pour des actions de développement social local et dans tous les domaines liés à leur activité (restructuration du fonctionnement interne d'un équipement, organisation des coopérations partenariales, aide technique au recrutement, projet jeunesse ...).

Chaque centre social fait une demande différente qui est partagée entre la FD et l'équipe de pilotage + les élus associatifs et ajustée en fonction des ressources en présence au sein de la structure, au sein de la fédération et en fonction de ce que le centre souhaite partager ou non.

- ☛ Infos FD diverses : Projets en cours, partenariats, les réseaux à venir
- ☛ Points et expressions partagés à la demande des participants

En plus de ces rencontres, un temps de travail a été organisé le 5 mai 20 avec l'éducation nationale et 14 responsables de secteurs sur l'environnement numérique des collégiens pour soutenir les élèves et leurs familles dans une continuité éducative durant le confinement.

*ration des « ajustements et réinventions » réalisés pour la fonction accueil/ la gestion administrative sur ce re confinement.*

- ☛ Formations pour accompagner les équipes dans la reprise d'activités
- ☛ visionnage vidéo « centres sociaux de Moselle face à la crise sanitaire ».
- ☛ Points et expressions partagés à la demande des participants.

**pour une partie des participants, tous et toutes ont évolué dans leurs capacités malgré les appréhensions.**

Il est précisé aux structures à chaque accompagnement que l'intervenant fédéral rend compte de sa mission, à la demande du centre social, lors d'une réunion de bilan en présence des membres du bureau, de la direction du centre social ou d'autres membres associés.

Le pilotage des démarches reste de la responsabilité du centre social ainsi que la rédaction des documents finaux. L'intervenant fédéral est garant du processus mais ne peut être garant du résultat.

Dans cette année inédite, l'accompagnement a été entravé mais ne s'est pas arrêté .

**La fédération a réajusté son accompagnement sur l'année 2020 en investissant sur l'information, la communication des protocoles, le soutien technique à la gestion RH, la visibilité de l'action des centres sociaux et Evs, le soutien aux équipes.**

**Aller vers 2021**

**5 centres sociaux** ont sollicité la fédération dès début 2021 pour un accompagnement. Face à la complexité des situations, les accompagnements seront associés à des comités partenariaux.

**2<sup>ème</sup> édition réseau jeunes Mosellans**  
**15 jeunes filles et garçons de 13 à 19 ans impliqués dans l'organisation**

Suite à la première édition du réseau jeunes mosellans en 2019, les équipes d'animation des centres sociaux Le Creuset à Uckange, Ô Couleurs du monde à Yutz, Marcel Martin à Folschviller, Jacques Prévert à Thionville, ATEJ à Terville et Imagine à Serémange-Erzange, ont mobilisé des jeunes pour organiser et animer la deuxième édition du réseau jeunes mosellan en 2020.

Sur le principe de la libre adhésion, une vingtaine de jeunes filles et garçons, âgés de 15 à 18 ans, s'est investie dans l'organisation du réseau 2020 avec comme objectif de réunir une cinquantaine de jeunes mosellans pendant trois jours pour débattre et construire des propositions sur un sujet qu'ils ont choisi.

Le rassemblement prévu en décembre 2020, a été reporté au 1<sup>er</sup> semestre 2021 suite au confinement décrété le 02 novembre 2020 par le gouvernement. Les thèmes retenus cette année par les

jeunes organisateurs étaient la discrimination ou le sexisme au travail.

Malgré la situation sanitaire, le groupe de travail s'est réuni régulièrement pour construire le rassemblement.

1 Réunion en présentiel bilan du réseau jeunes 2019 avec les animateur -trices, 30 janvier 2020, 5 centres représentés.

1 visioconférence, 9 juin 2020, 3 réunions de préparation les 28 juillet 2020, 18 septembre 2020, 06 novembre 2020, 1 réunion avec les animateurs-trices, 15 octobre 2020.

Notre projet s'inscrit dans une démarche nationale portée par la FCSF dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêt de l'ANCT. Cette année, un groupe de 6 jeunes serémangeois, 2 filles et 4 garçons, accompagnés par leur animateur ont participé au réseau qui s'est déroulé à Poitiers du 19 au 23 octobre 2020.

Nos partenaires : FCSF, Région Grand Est, DDCS Moselle et Conseil Départemental de la Moselle.



**Aller vers 2021**

*2<sup>ème</sup> édition du réseau jeunes* :

avec un rassemblement de 60 jeunes pendant 3 jours au cours du dernier trimestre 2021, initialement prévu en 2020.

## Communiquer, faire la démonstration de ce que font les centres sociaux sur les territoires, identifier leur impact social sur les conditions de vie des usagers et de le faire savoir

Réajustement de cet axe de travail en 2020 sur la promotion des centres sociaux du département et la mesure de l'impact de la crise sanitaire.

Réalisation avec les centres fédérés de la vidéo « les centres sociaux et socioculturels face à la crise sanitaire : l'art de faire autrement » visible sur le nouveau site fédéral :

⇒ <https://moselle.centres-sociaux.fr/>

Réalisation d'un 4 pages avec l'Union Régionale des centres sociaux et socioculturels du Grand Est portant sur l'activité

des centres sociaux, leur impact sur les conditions de vie des personnes sur les territoires durant le confinement.

Recueil des actions alternatives, confinement et post confinement, auprès des structures fédérées, suivi par la réalisation d'un premier état des lieux départemental sur la base de données recueillies en novembre 2020.



**Aller vers 2021**

*Création du nouveau site fédéral* réalisé avec l'accompagnement de l'équipe de notre prestataire associatif montevidéo. Nous remercions Eric et Jérémie de l'association montevidéo pour leur écoute, leur accompagnement et les valeurs qu'ils déclinent dans leur action.



**La CAF de la Moselle** accompagne financièrement la fédération dans le cadre de la convention pluriannuelle 2019/2022 sur les objectifs de son projet fédéral. Le travail a été régulier avec la Caf sur cette année 2020, malgré la situation, chaque organisation a facilité la relation. Le partenariat étroit et réactif, a été essentiel pour le réseau des centres sociaux et la Fédération sur cette période inédite.

**Le Conseil Départemental de la Moselle** accompagne la fédération dans le cadre de la convention pluriannuelle 2019/2021. Sur cette année 2020, le service Jeunesse a été à l'écoute des réalités des structures, les échanges avec la Fédération ont été réguliers et facilités, la fédération a donné à voir la réalité et les services ont fait les ajustements nécessaires pour soutenir les structures sur les territoires. Le Conseil Départemental a mobilisé pour la fédération une somme supplémentaire de 30 000€ pour répondre aux besoins liés à l'impact de la crise sanitaire.

**Le Conseil Régional du Grand Est** par le biais du travail entre l'URGE et les services, a maintenu l'enveloppe de 75 000€ en direction des centres sociaux du Grand Est. Les actions non réalisées sur les périodes de confinements ont été reportées, de nombreux ajustements ont été négociés pour faciliter l'action des centres sur les territoires.

En Moselle, ce partenariat et l'investissement des fédérations locales dans le niveau régional a permis d'affecter une somme de 20636 € aux centres sociaux de Moselle en 2020 pour 4 centres sociaux et la fédération de Moselle.

Cette enveloppe est réservée aux structures adhérentes des Fédérations Départementales. Les projets éligibles doivent être en lien avec la convention URGE- Région Grand Est, c'est-à-dire :

- ✓ initiatives jeunesse et /ou engagement citoyen (15-29 ans)
- ✓ engagement citoyen pour public au-delà des 15-29 ans
- ✓ Pouvoir d'agir des habitants
- ✓ Animation du réseau autour du projet « Centre Social »
- ✓ Projet concerté porté par le réseau, coopération inter-associatives et interdépartementale

En 2020, la FDSCM a maintenu le lien avec l'URGE et les services de la Région.

**Le partenariat avec les services de l'Etat est précieux pour** les centres sociaux de Moselle et du Grand Est :

- ✓ Expérimentation territoriale menée sur le territoire de Hombourg-Haut, en coopération étroite avec les Directions Départementales et Régionales de Jeunesse et Sports, Cohésion Sociale ;
- ✓ Soutien des postes FONJEP ;
- ✓ Information et accompagnement technique sur la période de crise sanitaire ont rythmé cette année 2020 et fait la démonstration de l'importance de mener des collaborations actives avec les services de l'Etat.

**Uniformation**— Opérateur formation de la branche professionnelle (OPCO) et la **CPNEF**— Commission paritaire nationale emploi formation

La Fédération poursuit sa collaboration avec Uniformation, la Branche Acteurs du Lien Social et Familial et la Commission Paritaire Nationale pour l'Emploi et la Formation de la branche.

La fédération porte la mission de référent régional Alisfa sur le territoire Moselle-Meurthe et Moselle—Meuse—Vosges dont les missions sont :

- Initier une démarche d'observation emploi-formation, afin d'alimenter la CPNEF sur les évolutions des activités, de l'emploi et de la formation sur des structures de la branche.
- Faciliter l'accès à la formation et à la qualification.
- Promouvoir l'emploi dans la branche.
- Faciliter les initiatives en matière d'emploi/formation.
- Mettre en place des actions spécifiques au territoire.

Ces coopérations sont précieuses, elles permettent la mise en œuvre et la prise en charge totale ou partielle de formations conçues en direction des centres sociaux fédérés - non fédérés et des structures EAJE et ADSL du territoire. Elles gardent la FDSCM au cœur des connaissances des dispositifs, de la veille réglementaire et des enjeux de la formation. Nous remercions le travail réalisé par les services d'Uniformation pour faciliter l'accès à la formation malgré les obstacles rencontrés en 2020.

La délégation UNIFORMATION Grand Est est composée de professionnels engagés qui ont contribué à lever plusieurs obstacles durant la période. Nous notons également le travail important d'information légales et réglementaires réalisés par les services de la branche professionnelle. Ce travail a accompagné la fédération et les équipes de direction dans la mise en place des différents protocoles, les fermetures successives et les reprises d'activité. Là encore, le partenariat entre la fédération et ces organisations a démontré toute son importance dans la période vécue.

**La CARSAT Alsace Moselle** et La Fédération sont signataire d'une convention qui est la déclinaison de la convention entre la CNAV et la FCSF.

Une enveloppe de 25 000€ est dédiée par la CARSAT, dans le cadre d'un appel à projet coordonné par la FDSCM. En 2020, 10 centres sociaux fédérés ont bénéficié de cette enveloppe pour des actions majoritairement intergénérationnelles déployées sur 10 territoires de Moselle. En 2020, La fédération a entretenu le partenariat avec les services et a fait remonter le détail des actions alternatives mises en place par les centres en direction des seniors, dans la période de crise sanitaire. Ainsi, la CARSAT a majoritairement maintenu les financements.

**SENACS** : Le travail de promotion et de mobilisation des structures fédérés et non fédérés a été maintenu pour la saisie 2020. La FDSCM a relayé les échéanciers et répondu aux questions des structures qui découvraient la saisie ou rencontraient un obstacle. La FDSCM et un échantillon de centres sociaux et Evs ont contribué, à l'appel de la fédération, à l'évaluation nationale de la démarche qui a été réalisée en 2020 dont le retour est prévu en 2021.

**Convention FCSF/ ANCT animation territoriale (ACT) 2019/2021 :**

L'enjeu de cette animation territoriale citoyenne est de favoriser la coopération entre acteurs-trices aux métiers différents et d'adapter le pilotage de la politique de la ville localement.

L'expérimentation s'est maintenue en 2020 malgré les entraves. Les rencontres des partenaires se sont faites par visioconférence. L'implication des habitants dans la démarche a été rendue difficile mais la coopération entre les partenaires a démontré sa forte pertinence durant les confinements. Ils ont coopéré pour répondre aux besoins des habitants : aide alimentaire, continuité éducative, accompagnement des jeunes qui ont perdu leur emploi... Cette convention apporte des moyens financiers et méthodologiques complémentaires au réseau mosellan.

**Convention FCSF/ANCT expérimentation jeunes 2019/2021 :** Dans le cadre de l'appel à manifestation d'intérêt « Tremplins As-

sos », la FCSF a déposé un projet visant le développement de 24 réseaux jeunes locaux, entendus comme des temps de rencontres de jeunes, accompagnés par des animateurs, autour de sujets les concernant, sur un ou plusieurs jours. Notre partenariat avec la FCSF vise à mettre en place un Réseau Jeunes mosellans, en mobilisant des centres sociaux en QPV ou non, en préparant avec un groupe pilote, un rassemblement chaque année. Cette convention apporte des moyens financiers et méthodologiques complémentaires au réseau des centres sociaux .

**Services civiques :** Sur proposition des services de l'Etat en 2019, M. le Préfet de Moselle a décidé en 2020 de confier l'accueil des jeunes volontaires aux fédérations d'Education Populaire ou sportives, dans le cadre d'agrément collectifs délivrés aux têtes de réseaux volontaires et de les mettre à disposition des associations mosellanes qui en font la demande.

Le conseil d'administration de la FDSCM a décidé de s'inscrire dans cette démarche visant à faciliter l'accès des jeunes mosellans aux missions proposées. En 2020, 13 **jeunes mosellans accueillis**, soit une enveloppe totale de **48 mois de missions** engagés en 2020, en service civique sur plusieurs missions : accompagnateur de la participation des jeunes pour les quartiers, médiatrices de cohésion sociale, accompagnateur de la participation des jeunes dans les équipements culturels, ambassadeur de l'expression des 6-18 ans, ambassadrice des pratiques artistiques tous publics.

### Aller vers 2021

**Poursuite des coopérations et travaux avec l'ensemble des partenaires.**

**Démarche congrès :** la réflexion autour de la démarche Congrès a commencé en 2019 au sein du réseau national. La fédération mosellane s'est engagée dans cette démarche, en nommant deux administrateurs fédéraux « référents congrès », **Aline DEHONDT et Roger RICHARD**. La démarche a été réajustée en raison de la situation sanitaire.

**URGE :** poursuite de la co-construction de l'union régionale, avec deux administrateurs fédéraux qui siègent dans cette instance, **Isabelle RACH et Roger RICHARD**. Deux salariés fédéraux sont mis à disposition pour la coordination et l'animation de la vie fédérale et des instances régionales, de l'élaboration des comptes rendus des instances. Une commission « ressources humaines » a été mise en place, afin de réfléchir à l'embauche d'un.e animateur/trice fédéral.e. Les travaux de l'Union sont accompagnés par **Benjamin PIERRON**, délégué national.

Depuis de nombreuses années, la FDSCM accueille des **stagiaires Educatrices de jeunes enfants de l'IRTS**, dans le cadre de leur stage portant sur les « dynamiques institutionnelles, interinstitutionnelles et partenariales ».

En 2020, **2 stagiaires** ont été accueillies et ont pu partager la vie fédérale durant 4 semaines. Le stage a été interrompu en raison de la situation sanitaire.



## Des fonctions fédérales adaptées aux besoins du réseau

### Une fonction de « Lieu ressource »

- ✓ Entretien de la relation avec les représentants des institutions locales, départementales, régionales.
- ✓ Développement de nouveaux partenariats.
- ✓ Accompagnement des structures « Animation Vie Sociale » : renouvellement, création...
- ✓ Qualification des acteurs-trices

### Une fonction de « représentation, de promotion du projet centre social et du fédéralisme »

- ✓ Représentation dans des instances locales, départementales, régionales et nationales.
- ✓ Production de textes, de documents qui explicitent l'action des centres sociaux.

### Une fonction de « plateforme, animation de réseau »

- ✓ Organisation et animation d'échanges de pratiques, d'expériences et de savoirs entre salarié-es et administrateur-trices.
- ✓ Mise en lien des acteurs-trices par catégories de fonction ou sur des thèmes communs.
- ✓ Réactivité face aux demandes des structures adhérentes.

### Une fonction de « garantie du sens » et « d'animation de la vie associative »

- ✓ Processus d'adhésion reconnaissance qui vise à accompagner les structures dans les valeurs et les principes d'action du réseau fédéré.
- ✓ Intervention—conseil—soutien en cas de difficultés internes à la demande des structures.
- ✓ Travail sur le renouvellement des instances et la mise en place d'organisations apprenantes, participatives et citoyennes.

## « Je ne pense Covid qui nous sépare »

La crise sanitaire est venue perturber voire entraver les missions fédérales, comme toutes les organisations associatives et humaines, la fédération s'est adaptée aux réalités et besoins prioritaires qui se sont imposés en 2020. Cette adaptation a supposé de réviser les missions et actions prioritaires pour soutenir et accompagner au mieux les structures qui elles-mêmes se sont trouvées confrontées à des difficultés de plusieurs ordres :

- ✓ Du point de vue de la fonction employeur
- ✓ Du point de vue de la réalisation des missions en direction des publics
- ✓ Du point de vue de la relation partenariale
- ✓ Du point de vue de l'exigence qui a pesé sur les équipes de direction salariées et les administrateurs dirigeants

L'activité a été maintenue dans des formes hybrides - à distance et en présentiel - pour accompagner les structures : veille juridique, diffusion des informations pour la gestion de l'activité partielle – des protocoles – des décrets dédiés aux structures d'animation sociale, soutien à l'accès des équipements EPI, relations et communication avec les partenaires des collectivités territoriales et Etat, écoute des équipes de pilotage, soutien à l'élaboration des protocoles sanitaires et plan d'action reprise d'activité, orientation vers l'information « employeur », etc.

Les employeurs et plus précisément les directions dans le cadre de leurs délégations, ont été confrontées à la gestion des situations de déficit d'équipement en matériel informatique pour les salariés mis en télétravail dont l'activité pouvait être assurée de cette manière. Pour combler ce manque de matériel, de nombreux équipements fixes ont été déplacés des bureaux et installés au domicile des salariés. Cette pratique, qui peut être réinterrogée avec le recul, a permis de maintenir une partie des missions, de garder le lien avec les adhérents - habitants et honorer les bilans et autres documents contractuels attendus par les partenaires financiers. Les dirigeants-tes ont été confrontés également au déficit de maîtrise de l'outil informatique /outils numériques (supports de conférences visio, réseaux sociaux) pour une partie significative des salariés.

La période de crise sanitaire marque pour les équipes d'animation une évolution dans les modes d'actions. Hier l'action s'opérait majoritairement en collectif ; aujourd'hui et demain : l'action va-t-elle devenir plus individuelle ou en petits groupes du fait de la contrainte sanitaire ? Les équipes s'interrogent sur ce que cela va produire dans la relation avec les habitants, dans les composantes de leurs missions ? Le réseau s'engage dans des actions hors les murs avec l'idée de faire l'acquisition d'équipements mobiles et autres outils adaptés à la mise en œuvre des missions hors les murs. La fédération accompagnera les structures pour rendre possible la mise en place de ces nouveaux outils.

Les façons de travailler se transforment et engagent une mutation des connaissances/pratiques /méthodes des métiers de l'animation sociale.

### Les priorités de l'accompagnement 2020 :

#### INFORMER :

Dès mars 2020, la FCDSM a collecté et diffusé par mail aux directions, toutes les informations qui permettaient de faciliter leur travail sur leur territoire. Ces mails hebdomadaires ont porté sur les thématiques suivantes :

- ✓ 68 informations sur la thématique « Sanitaire / activités » :
  - ☛ Activités confinement
  - ☛ Protocoles sanitaires ACM, publics, bénévoles, salariés
  - ☛ Plan de nettoyage et désinfection des locaux
  - ☛ Report et tenue des AG en visioconférence
  - ☛ Urgence alimentaire
  - ☛ Liste des fournisseurs de masques alternatifs
- ✓ 45 informations sur la thématique « Ressources humaines » :
  - ☛ Toutes les informations venant du syndicat employeur : activité partielle, élaboration des payes, prévention et risques, contrats
  - ☛ d'apprentissages, reports des réalisations réglementaires type entretien professionnel, webinaires...
  - ☛ Toutes les informations venant du ministère du travail, Ameli...
- ✓ 43 informations sur la thématique « Partenaires / financements » :
  - ☛ Les différentes aides financières pour les associations,
  - ☛ les différents dispositifs,
  - ☛ les circulaires et FAQ CNAF...

#### SOUTENIR :

Dès le mois d'avril 2020, la FCDSM a recherché des fournisseurs, afin de réaliser une commande groupée de masques alternatifs, de produits de protection et de désinfection : gel hydro alcoolique, plexiglas, nettoyant multi surfaces... qui ont été livrés par les salariés et administrateurs fédéraux.

Diffusion d'un outil créé par la Fédération des Centres Sociaux de France, en mai 2020, intitulé « Mesurer l'impact économique de la crise sanitaire et du confinement pour les centres sociaux -quelques repères utiles » afin de soutenir l'identification des impacts et leur formalisation pour chaque structure.

#### DIVERSIFIER LES METHODES DE MISES EN RELATION ENTRE PAIRS ET AVEC LES HABITANTS :

Diffusion et expérimentations avec les structures de nouvelles méthodes de travail numériques : supports visioconférences ZOOM, MétaPlan numériques, travaux en groupes en numériques, animations participatives en numériques, soutien aux équipes qui sont moins à l'aise dans l'utilisation des outils.

#### RENDRE VISIBLE :

Réalisation avec les centres fédérés de la vidéo « les centres sociaux et socioculturels face à la crise sanitaire : l'art de faire autrement » <https://www.centres-sociaux.fr/moselle-faire-autrement-face-a-la-situation-sanitaire/>

Réalisation d'un 4 pages avec l'Union Régionale des centres sociaux et socioculturels du Grand Est portant sur l'activité des réseaux centres sociaux durant le confinement.

